



**HAL**  
open science

## De la lecture des paysages littoraux martiniquais à la définition de leur typologie

Pascal Saffache, Yoann Pelis

► **To cite this version:**

Pascal Saffache, Yoann Pelis. De la lecture des paysages littoraux martiniquais à la définition de leur typologie. Travaux & documents, 2007, Approches des littoraux réunionnais et martiniquais, 32, pp.131–144. hal-02184460

**HAL Id: hal-02184460**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02184460v1>**

Submitted on 13 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De la lecture des paysages littoraux martiniquais à la définition de leur typologie

---

PASCAL SAFFACHE, MCF, YOANN PELIS, DOCTORANT  
DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE-AMÉNAGEMENT,  
UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

## Résumé

De nature et de forme diverses, le littoral martiniquais resta jusqu'à la colonisation un espace « vide » d'occupation et d'appropriation. Le développement économique et démographique des dernières décennies modifia pourtant de façon irréversible le caractère originel de cet espace. Aujourd'hui, les espaces littoraux en fonction de leurs caractéristiques physiques tendent à modeler, de manière originale, l'organisation spatiale des petits territoires permettant d'en dégager des typologies. Le littoral martiniquais n'échappant pas à cette règle, une présentation typologique a donc été réalisée.

## Mots clés

Littoraux – Paysages – Organisation spatiale – Espaces concurrentiels – Typologie.

## INTRODUCTION

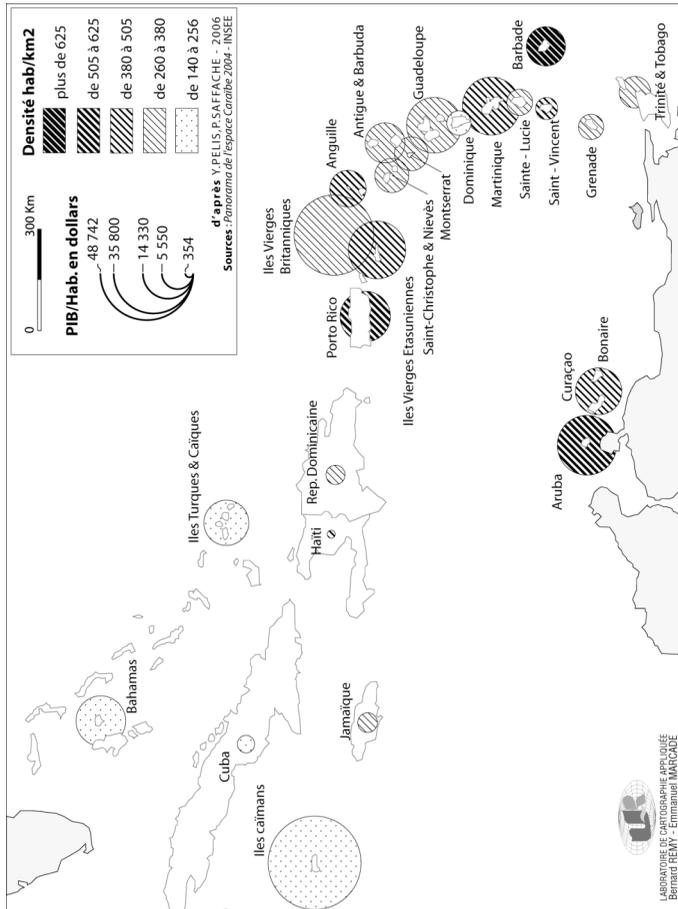
En tant qu'objet géographique, l'île demeure relativement complexe dans ses dynamiques de fonctionnement et d'organisation. Si au sens strict, les espaces insulaires sont des portions de territoires entourées d'eau, leur architecture fonctionnelle ne relève pas des procédés classiques d'analyse, ce qui est encore plus frappant pour les espaces littoraux. Au niveau des îles caribéennes, la frange côtière ne s'apparente pas à une simple bordure, mais s'affirme comme un espace central, cristallisé dans le moule conceptuel de l'opposition littoral/intérieur (Saffache *et al.*, 2006 ; Pélis *et al.*, 2006).

Avec un linéaire de 350 km environ (Saffache, 2000), le littoral martiniquais supporte l'essentiel des dynamiques démographiques et économiques de l'île, faisant de la frange côtière l'espace le plus convoité et le plus sensible aux dérégulations environnementales.

Avec une population de 391 000 habitants (INSEE, 2001), regroupée sur une superficie d'à peine 1 100 km<sup>2</sup>, ce qui est l'une des plus fortes densités du bassin Caraïbe (plus de 340 habitants au km<sup>2</sup>), la Martinique s'affirme aujourd'hui

comme la quatrième île la plus riche des Antilles (figure 1). Cette richesse a des incidences sur le milieu et particulièrement sur la frange côtière. Si à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le littoral martiniquais était quasiment vierge, ces soixante dernières années, les hommes s'y sont pressés accentuant ainsi les conflits d'usage. Cette étude a donc pour objectif de présenter les caractéristiques des paysages littoraux martiniquais et en définitive d'en extraire une typologie.

**Fig. 1 : La Martinique, une île caribéenne riche au territoire exigu**

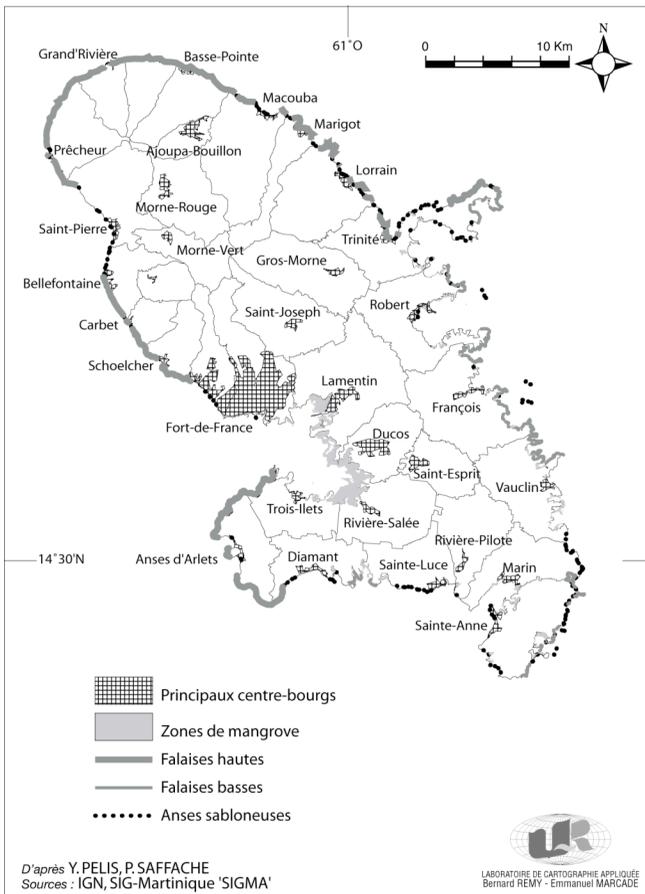


## DES LITTORAUX DIVERSIFIÉS

C'est à la faveur de puissants mécanismes géophysiques (tectoniques et volcaniques), que l'île de la Martinique a émergé, il y a 18 millions d'années envi-

ron. Trois phases géologiques majeures se sont succédé (Westerkamp *et al.*, 1980) : la formation des presqu'îles de la Caravelle et de Sainte-Anne, l'émergence des portions méridionales et centrales de l'île, puis la formation des massifs septentrionaux comme ceux du morne Jacob et de la Montagne Pelée (il y a 3 millions d'années environ). Il en a résulté une grande diversité morphologique : plaines, planèzes, mornes, vallées, anses sablonneuses et vaseuses, etc. Depuis, les agents érosifs ont modifié cette structuration originelle. Aujourd'hui, trois milieux naturels distincts s'affirment sur le littoral martiniquais : des anses sablonneuses, vaseuses — appelées mangles ou mangroves — et des falaises (figure 2) ; ces milieux connaissent une distribution très inégale, puisque ce sont les falaises qui sont les mieux représentées (Saffache, 2000).

**Fig. 2 : Espaces littoraux martiniquais**



Avec un linéaire de 90 km environ, les falaises représentent 25 à 30 % du littoral martiniquais. Principalement localisées au nord et au sud de l'île, elles se distinguent par une double opposition nord/sud et est/ouest (Saffache, 2000). Le nord de l'île se caractérise par des falaises de grande énergie (50 à 70 mètres environ), alors que celles du sud ne s'élèvent que d'une dizaine de mètres en moyenne. Cette opposition se retrouve également entre les côtes occidentales et orientales et se fait en faveur de la partie occidentale (photo 1).

**Photo 1 : Puissante falaise commune de Grand-Rivière, Nord de la Martinique**



Les mangroves constituent le second espace littoral martiniquais. Couvrant 1 840 ha environ (Portecop, 1979), elles se développent essentiellement au centre de l'île à la confluence des rivières de type mixte (Saffache, 2002 [1]). Dans la baie de Fort-de-France, la mangrove occupe 1 200 ha, les 640 ha restants occupent les culs-de-sac de la côte atlantique (figure 2, photo 2).

**Photo 2 : Vue aérienne de la mangrove de la baie de Fort-de-France, secteur commune de Rivière-Salée**



Enfin, les anses sablonneuses se retrouvent sur toutes les côtes, avec toutefois une nette préférence pour la côte méridionale (Saffache, 2000). Bien que leur couverture sédimentologique oscille du volcanoclastique au bioclastique, tous ces espaces supportent une activité balnéaire importante (photo 3).

**Photo 3 : Plage de l'Anse de Salines, Sainte-Anne**



### **UNE APPROPRIATION LENTE ET DIFFICILE**

L'appropriation du littoral martiniquais est le fruit d'une longue évolution. Les premiers utilisateurs de la frange côtière furent les indiens Caraïbe qui, vivant principalement de la pêche, se tournèrent prioritairement vers la mer en ne s'occupant quasiment pas de l'intérieur des terres (Saffache, 2002[2]). Cette appropriation étant symbiotique, elle n'entraîna aucun déséquilibre écosystémique.

Durant la période coloniale (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), la frange côtière acquit une importance véritable ; si l'intérieur des terres connut une vraie mise en valeur en raison du développement des cultures de plantation, le littoral devint un espace défensif, lieu d'édification de fortins. De là, naquirent des bourgs côtiers qui facilitèrent l'extension de l'occupation humaine. Le littoral s'anima donc autour de deux structures fondamentales : le bourg — dominant les côtes — et l'habitation — régissant les espaces productifs intérieurs.

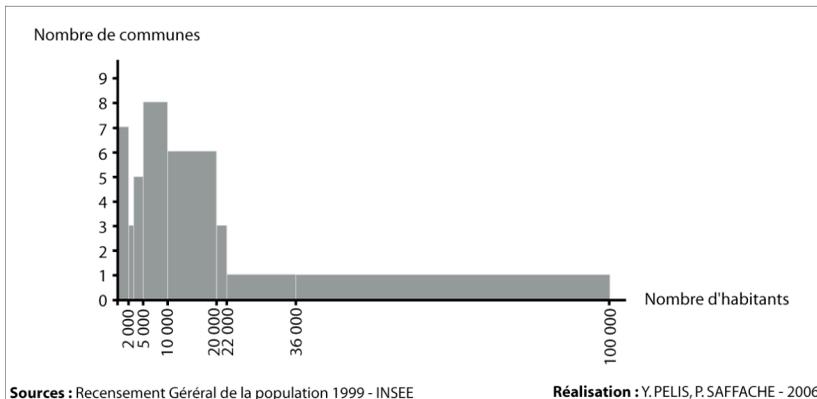
À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'île connut un véritable essor économique à l'origine de la création d'un réseau urbain, constitué de petites paroisses littorales reliées entre elles et dépendantes du « bourg favori » : Saint-Pierre. Les bourgs enclavés à l'intérieur des terres (Saint-Esprit, Morne Rouge, etc.) stagnèrent, car ils ne disposaient d'aucune façade maritime.

L'éruption de la montagne Pelée, le 8 mai 1902 (30 000 morts), ne fit qu'accentuer la problématique littorale, car les dizaines de milliers de personnes qui fuyaient le nord de l'île, s'agglutinèrent sur la frange côtière foyalaise. Cette littoralisation se renforça à la fin des années 1950, lors de la chute de l'économie de plantation, quand des milliers de ruraux au chômage s'installèrent sur de vastes portions du littoral foyalais créant ainsi les quartiers Volga Plage, Texaco, etc. (Audebert *et al.*, 2002).

## DES ESPACES EN CONCURRENCE

En Martinique, la problématique littorale est aujourd'hui au cœur de toutes les réflexions. Espace convoité, la côte est sujette à des modifications structurelles irréversibles. En réalité, plus le littoral s'enrichit d'éléments structurants, plus il perd sa fonction originelle d'interface terre/mer, d'interface homme/milieu, au profit d'une artificialisation synonyme de spéculation, et plus généralement d'un repli sur une fonction unique : le tourisme balnéaire. Plus que jamais le littoral martiniquais est synonyme de paysage urbain. Dans l'agglomération foyalaise, par exemple, l'urbanisation côtière avoisine 94 % (figure 3, photo 4) ; toutefois, plus on s'éloigne de l'aire d'influence de cette agglomération et plus ce pourcentage décroît (photo 5).

**Fig. 3 : Distribution statistique de la population en Martinique**



Il n'empêche que dans de nombreuses communes côtières, les principaux acteurs économiques (marins pêcheurs) se heurtent à une indisponibilité de l'espace littoral ou à un accès de plus en plus difficile en raison des prix prohibitifs (1 500 à 2 000 euros le m<sup>2</sup>). Par ailleurs, si la tendance des premières infrastructures hôtelières (du type Club Méditerranée, commune de Sainte-Anne) était de créer de véritables camps retranchés, privant les populations locales de tout accès

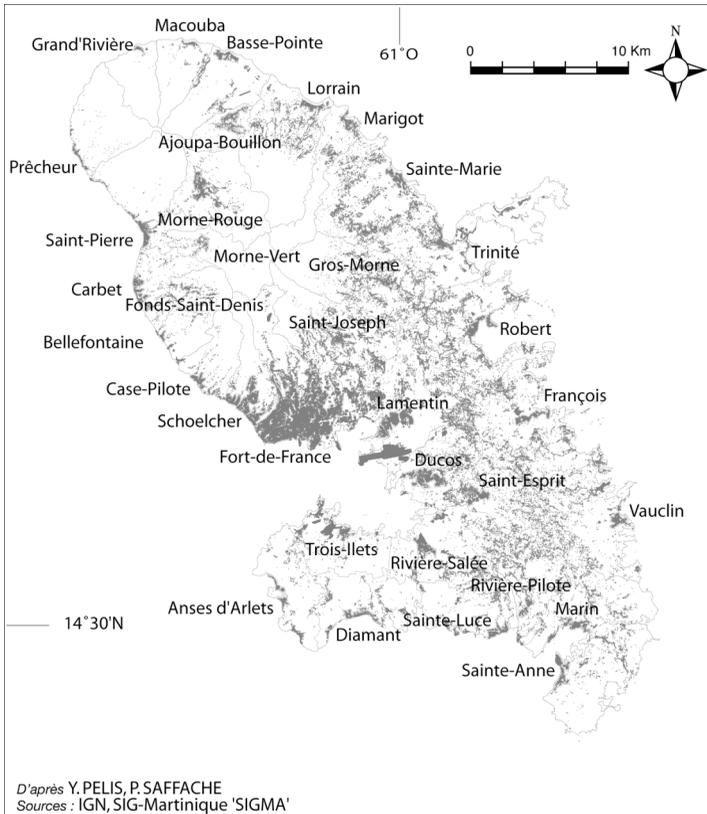
à la frange côtière, aujourd'hui c'est la tendance inverse qui s'affirme avec le développement d'un tourisme intégré, privilégiant beaucoup plus les populations locales. Enfin, si la logique du début des années 1980 était celle des constructions les « pieds dans l'eau », aujourd'hui, c'est la logique de la « vue sur mer » qui domine. Si cette tendance se confirme, elle devrait exclure progressivement les populations qui vivent directement ou indirectement de la mer ; la « démaritimation » de l'espace littoral est en cours.

**Photo 4 : Vue panoramique paysage urbain littoral,  
commune de Fort-de-France**



**Photo 5 : Vue générale de la plaine du François  
(en médaillon, Commune du Diamant)**



**Fig. 4 : Distribution du bâti à la Martinique**

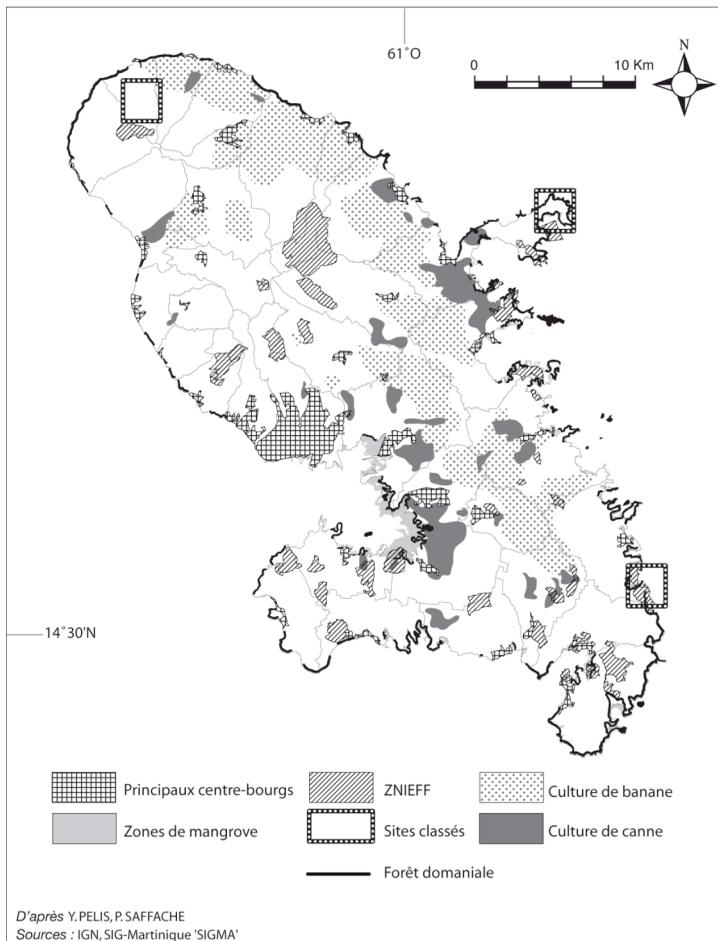
## DES ESPACES LITTORAUX SOUS SURVEILLANCE

L'usage de l'espace littoral est rendu difficile par le contexte de concurrence précédemment évoqué, par le cadre législatif mal adapté (Marc *et al.*, 2004 ; Saffache *et al.*, 2004), le tout étant renforcé par un environnement fragile (Saffache *et al.*, 2005).

Si la loi littoral de 1986 visait la gestion et la protection du littoral, force est de constater qu'au regard des enjeux locaux, cette loi était totalement inadaptée. Le 30 décembre 1996, une loi spécifique aux départements d'outre-mer vint renforcer la précédente, mais surtout la réorienter en direction des cinquante pas géométriques. Bande littorale d'une largeur de 81,20 m, ce ruban inaliénable est soumis à une forte pression anthropique. Bien que couvrant une surface totale de 3500 ha, 500 ha ont d'ores et déjà été annexés par l'urbanisation et les activités

balnéaires. Les 3 000 ha restants sont aujourd'hui conservés jalousement par l'agence des « cinquante pas géométriques » (figure 5).

**Fig. 5 : Espaces littoraux sensibles et surfaces agricoles**



Dans un autre registre, la bordure côtière septentrionale — domaine des grandes cultures bananières et cannières — concourt à juguler la pression foncière qui s'exerce très largement au-delà du centre de l'île. Malgré la présence de puissantes falaises sur toute cette portion côtière, ces terres agricoles particulièrement riches, pourraient, elles aussi, être victimes non seulement d'un glissement gravitaire des populations qui cherchent à fuir Fort-de-France et son agglomération, mais être aussi la proie de certains promoteurs (photo 6).

**Photo 6 : Terres agricoles du Nord de la Martinique,  
commune du Marigot**

(en médaillon vue aérienne des falaises Nord Atlantique de la Martinique)



**VERS UNE TYPOLOGIE DES PAYSAGES LITTORAUX MARTINIQUAIS**

Il est difficile de définir une typologie à partir d'un espace aux mutations aussi importantes et aux dynamiques fonctionnelles aussi complexes que celles de l'espace littoral. Pour mieux saisir les caractéristiques de ces dynamiques, ainsi que celles des paysages qui en résultent, cette typologie s'appuiera d'abord sur la césure qui existe entre les côtes Atlantique et Caraïbe, ainsi que sur l'accessibilité et la disponibilité foncières en zone littorale, le tout étant corrélé à un troisième critère, l'évolution des dynamiques urbaines et économiques. Cette typologie permettra de mieux appréhender le linéaire côtier martiniquais et ainsi d'en déterminer les principes de fonctionnement.

La première opposition qui peut être mise en lumière s'appuie sur les dispositions orographiques intérieures de l'île, ainsi que sur les profils littoraux des côtes Atlantique et Caraïbe. Dominant l'ensemble septentrional, l'emprise volcanique, notamment de la Montagne Pelée (1 397 m) et des Pitons du Carbet (1 000 m en moyenne), redirige mécaniquement l'ensemble des populations et des activités économiques vers le centre et le sud de l'île et particulièrement vers les bordures côtières. Sur la côte Atlantique, le développement du relief en pente douce favorisa l'installation et le développement des activités économiques et humaines, contrairement à la côte Caraïbe où les reliefs marqués ont circonscrit l'avancée humaine dans de petites plaines côtières de quelques kilomètres carrés (photo 7). Ces dispositions sont synthétisées par la figure 6.

**Photo 7 : Petite plaine littorale circonscrite par les reliefs côte Caraïbe, commune de Case-Pilote**

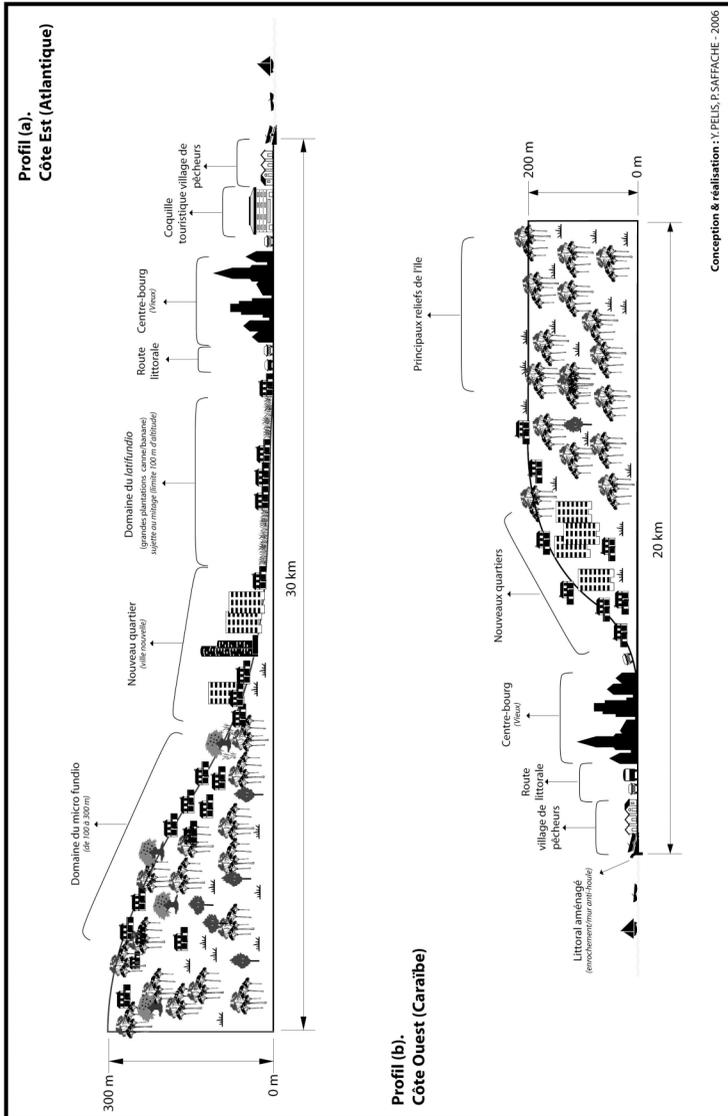


En Martinique, quatre types d'espaces côtiers coexistent :

1. un paysage de côtes basses (ou peu élevées) à l'origine d'une urbanisation littorale dense autour de Fort-de-France et de son agglomération. Ce paysage urbain demeure multiforme, mêlant aussi bien des espaces côtiers à habitat précaire (quartiers Volga Plage et Texaco) que des infrastructures portuaires et des espaces industriels commerciaux, voire des espaces sensibles comme la mangrove en fond de baie de Fort-de-France. Cet espace urbain demeure également le principal foyer émetteur d'agents polluants et dérégulateurs des espaces côtiers ;
2. les côtes sablonneuses basses sont les vecteurs d'un tourisme balnéaire intensif, mais sont sujettes aussi à de nombreux conflits d'usage entre sauvegarde de l'environnement d'une part, et d'autre part accessibilité réduite aux principaux acteurs de la mer et présence de promoteurs à la recherche d'espaces côtiers disponibles. Ce type de paysage littoral se rencontre principalement dans la partie méridionale de l'île (autour des communes du Diamant, de Sainte Luce, du Marin, de Sainte-Anne, du Vauclin, etc.) ;
3. le troisième type de paysage littoral se caractérise notamment par de petits villages tournés vers les activités de pêche artisanale et l'agriculture de subsistance. Ce type de paysage se rencontre principalement sur tout le pourtour nord-ouest de l'île ;
4. le dernier type de paysage littoral est d'autant plus singulier, qu'il s'agit de côtes à hautes, voire très hautes falaises, annihilant toute

forme d'occupation humaine et de développement économique, toutefois l'espace sublittoral qui lui succède constitue une excellente ceinture agricole.

**Fig. 6 : Profils des modes d'occupation des côtes Atlantique et Caraïbe à la Martinique**



De cette typologie, il apparaît que les logiques de fonctionnement et d'organisation des espaces littoraux sont intimement liées à la disposition naturelle des côtes, aux contraintes liées à leur appropriation, ainsi qu'à leurs modes d'usage et à leurs dynamiques fonctionnelles.

## CONCLUSION

Loin d'être uniformes, les 350 km de linéaire côtier de la Martinique apparaissent comme des espaces différenciés et hétérogènes. Contrairement à ce qui est souvent affirmé dans les dynamiques organisationnelles des territoires insulaires, les caractéristiques physiques du territoire sont bien à l'origine des modes d'organisation de l'espace. Parler de paysages littoraux, c'est donc replacer cette marge géographique comme une structure spatiale élémentaire au centre des problématiques locales. Le littoral s'affirme donc comme un véritable centre géographique. Ce « centre » n'est pas monolithique et uniforme, mais doit prendre en compte toute l'importance des modalités intrinsèques de chaque centre (différents types de littoraux) ; ceci permet d'affirmer qu'il n'existe pas un modèle de littoral, c'est-à-dire une seule lecture de cet ensemble, mais un système d'espaces côtiers interdépendants et en interrelation qui permet de mieux appréhender l'évolution et les dynamiques de l'espace littoral dans son ensemble.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUDEBERT C., SAFFACHE P., 2002, « Les quartiers populaires de la ville de Fort-de-France : approche socio-historique et intégration urbaine », *La Géographie (Acta Geographica)*, 1507, p. 20-31.
- MARC J.V., SAFFACHE P., 2004, « Les îlets de la Martinique : entre tourisme et dégradations », *La Géographie (Acta Geographica)*, n° 1513, p. 70-76.
- PÉLIS Y., SAFFACHE P., 2006, « Le littoral montserratien : entre contraintes physiques et risques naturels majeurs, le modèle littoral/intérieur en question », *La Géographie (Acta Geographica)* n° 1522, numéro hors-série, p. 62-69.
- PORTECOP J., 1979, Phytogéographie, cartographie écologique et aménagement dans une île tropicale : le cas de la Martinique, *Documents de Cartographie Écologique*, XXI, 1979, p. 1-78.
- SAFFACHE P., 2000, Le littoral martiniquais : milieux, dynamiques et gestion des risques, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 417 p.
- SAFFACHE P., 2001, Caractéristiques physiques, fonctionnements dynamiques et modalités de protection du littoral martiniquais, *Terres d'Amérique*, 3, p. 293-312.
- SAFFACHE P., 2002 [1], Les rivières de la Martinique : caractéristiques physiques et propositions d'aménagement, Lyon, Éditions Naturellement, Coll. « Sciences », 158 p.
- SAFFACHE P., 2002 [2], « Les mangroves caribéennes : des milieux fragiles nécessitant une politique de gestion et de protection adaptée », *La Revue Forestière Française*, 4, p. 329-336.
- SAFFACHE P., 2003, Dictionnaire de géographie de la mer et des littoraux, Paris, Ibis Rouge Éditions – Presses Universitaires Créoles, Coll. « Documents Pédagogiques – Géographie », 101 p.

- SAFFACHE P., JANDIA J., Marc J-V., 2004, Pour une gestion raisonnée du littoral martiniquais, *La Géographie (Acta Geographica)*, n° 1513, p. 64-70.
- SAFFACHE P., PÉLIS Y. 2005, L'énergie éolienne : un outil au service de la protection du littoral martiniquais, *La Géographie (Acta Geographica)*, 1517, p. 112-116.
- SAFFACHE P., PÉLIS Y., 2006, « Should the Coastal/Inland Model of the Caribbean Island Environment be Re-examined? Case in Point : The Isle of Saba (Netherlands Antilles) », *Études Caribéennes*, 5, p. 93-96.
- WESTERCAMP D., TAZZIEF H., 1980, Guide géologique des Petites Antilles, Paris, Masson, 134 p.